

**Comité Départemental Nord de Tennis
93 rue du Fort
59700 MARCQ EN BAROEUL**

**EXERCICE COMPTABLE
2022/2023**

ANNEXE COMPTABLE

L'association a pour objet de favoriser la pratique du tennis, du para tennis, du Beach tennis, du padel et de la courte paume, par tous les moyens en sa possession et de l'organiser dans la limite de son territoire, sous le contrôle de la ligue des Hauts de France et d'assurer de bonnes relations entre les associations qui le composent.

Les moyens d'action du comité départemental sont :

- les relations avec la ligue des Hauts de France
- les relations avec les autres comités départementaux de la Ligue des Hauts de France.
- L'aide technique, morale et matérielle donnée aux associations qui la composent
- La tenue d'assemblées périodiques, conférences, cours, stages et actions de formation
- La publication éventuelle d'un bulletin et/ou d'un annuaire
- L'organisation de compétitions et la participation aux épreuves officielles nationales et internationales
- Les relations avec les pouvoirs publics, en particulier les directions chargées des sports.

Chapitre 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique pour l'exercice 2022/2023.

Chapitre 2 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées : Continuité d'exploitation, Permanences des méthodes, Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du règlement ANC n° 2014-03 et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Chapitre 3 - Notes sur le Bilan

3 – A - Etat de l'Actif Immobilisé : (cf Annexe 1)

L'achat de 2 ordinateurs portables a été enregistré sur l'exercice comptable.

3 – B - Etat des Amortissements : (cf Annexe 2)

Les dotations ont été calculées, comme les exercices précédents et sans appliquer la norme d'amortissements par composants non significative au cas présent, en mode linéaire selon les durées suivantes :

Installations générales et agencements	5 et 10 ans
Logiciels	1 an
Matériel de transport neuf	4 ans
Matériel de transport d'occasion	3 ans
Matériel divers	4 et 10 ans
Mobilier divers	10 ans

3 – C - Etat des Créances : (cf Annexe 3)

Elles sont composées de la subvention Ligue (7 111.98 €) et Conseil départemental (3 000 €) ainsi qu'un acompte fournisseur (1 758.24 €) qui sont à recevoir au 31/08/2023.

3 – D - Etat des Dettes : (cf Annexe 3)

La provision pour congés payés est en hausse de 220 € (4 336 € en 2023 contre 4 116 € en 2022).

Cette provision comprend les indemnités de congés payés acquises au personnel au titre de l'exercice, ainsi que les charges sociales relatives à ces indemnités.

3 – E – Etat des Fonds Dédiés : (cf Annexe 3)

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/08/2023.

3 – F - Charges Constatées d'Avance : (cf Annexe 3)

Il y a 12 € de charges constatées d'avance comptabilisées au titre de l'exercice 2023 correspondant à l'abonnement Verifone de septembre 2023.

3 – G - Produits Constatés d'Avance : (cf Annexe 3)

Il n'y a pas de produits constatés d'avance comptabilisés au titre de l'exercice 2023.

3 – H - Disponibilités et Valeurs Mobilières de Placement : (cf Annexe 4)

Les disponibilités correspondent aux comptes bancaires du Comité Départemental du Nord de Tennis, en date comptable. Elles sont en hausse de 885.46 €.

Le total « disponibilités et VMP » est en hausse de 3 016.14 € par rapport à 2022.

Chapitre 4 - Notes sur le Compte de Résultat

4 - A – Charges

Les Charges s'élèvent à 352 833 € et sont en baisse de 1979 € par rapport à 2022 (354 812 €).

Cela s'explique par l'absence de fonds dédiés en 2023 (72 230 € en 2022), par l'augmentation des charges de salaires (137 989 € contre 120 266 € en 2022) et des autres achats (95 295 € contre 82 003 € en 2022).

Le montant de la dotation aux provisions s'élève à 16 591 € contre 360 € pour 2022 et concerne la variation de la provision pour indemnités de retraite.

4 - B – Produits

Les produits principalement composés par des subventions s'élèvent à 392 041 € contre 368 111 € en 2022.

Il y a une augmentation des droits d'engagements d'équipes et individuels.

Les produits sont constitués à :

- 112 845 € des subventions reçues de la Ligue des Hauts de France de Tennis
- 42 783 € de subvention FFT
- 29 520 € de subvention ANS
- 43 160 € de subvention Conseil Départemental du Nord
- 1 500 € de subvention Conseil Régional
- 2 500 € de subvention publique
- 79 259 € des droits d'engagements
- 4 194 € de produits autres
- 2 312 € de produits financiers
- 1 738 € de produits exceptionnels
- 72 230 € de reprise de fonds dédiés 2023

Il est à noter que le Comité Départemental du Nord bénéficie en outre, de la mise à disposition de deux véhicules de Ligue pour les Conseillers Sportifs Territoriaux ; l'aide est évaluée à 6 448 € pour 2023.

4 - C - Frais de Personnel :

Les frais de personnel sont en hausse de 17 723 € par rapport à l'année dernière, hausse expliquée par une augmentation de salaire ainsi que le versement d'une prime de partage de la valeur.

Effectif : au 31 août 2023, l'effectif s'élève à 4 salariés (en Contrat à Durée Indéterminée). Il est à noter qu'un salarié a quitté le Comité au 31/08/23.

Chapitre 5 – Résultat

Le Résultat Net de l'Exercice 2023 s'élève + 39 208.93 € contre + 13 298.41 € en 2022.

COMITE DEPARTEMENTAL NORD TENNIS
COMPTE DE RESULTAT 2023

CHARGES

	2023	2022
Achat carburant	3 122,84 €	2 850,60 €
Achat fournitures et petits équipement	402,69 €	- €
Achat matériel sportif	30 027,32 €	19 628,61 €
Achat fournitures administratives	1 185,08 €	310,25 €
Achat denrées et nourritures	713,07 €	765,31 €
Achat de coupes et récompenses	4 717,12 €	2 581,08 €
Sous-traitance informatique	446,40 €	446,40 €
Mise à disposition locaux	4 100,00 €	4 100,00 €
Location matériel de reprographie	1 101,60 €	734,40 €
Location Matériel de transport	4 195,63 €	6 561,81 €
Frais de Colloques, séminaires (de la cour au court)	150,00 €	1 079,00 €
Manifestations (frais AG-U18)	1 032,43 €	3 257,05 €
Personnel détaché à l'entreprise	8 969,25 €	8 515,25 €
Honoraires divers	660,00 €	- €
Honoraires CAC	2 260,00 €	2 250,00 €
Honoraires sportifs	20 805,32 €	15 868,51 €
Frais formation sportive (de la cour au court)	- €	336,87 €
Honoraires et frais médicaux	- €	25,01 €
Cadeaux	777,55 €	206,00 €
Catalogues et imprimés	47,01 €	525,80 €
Divers - pourboires dons	1 025,00 €	- €
Frais animations et manifestations sportives (Flandres - Métropole - Hainaut)	18 685,60 €	12 187,47 €
Frais de déplacements salariés	213,25 €	- €
Frais de déplacements élus	7 353,40 €	8 803,59 €
Frais de déplacements arbitres & juge arbitres	1 611,70 €	590,10 €
Parkings et péages	410,70 €	144,70 €
Missions et hébergements (U 18)	6 348,40 €	3 531,30 €
Missions et hébergements salariés	176,25 €	94,00 €
Frais réception invitations tiers	8 303,15 €	6 174,16 €
Frais de réunions	4 583,10 €	4 345,10 €
Frais de repas sportifs	204,90 €	429,73 €
Affranchissements	57,01 €	13,92 €
Téléphone	833,20 €	720,00 €
Frais bancaires	443,69 €	567,56 €
Cotisations et dons	500,00 €	495,00 €
Salaires et charges	179 912,69 €	162 889,28 €
Congés Payés provision	220,00 €	951,00 €
Cotisation UES	1 470,00 €	1 445,00 €
Bourse Compétitions	- €	3 000,00 €
Subvention versée aux clubs	18 018,94 €	7 350,00 €
Différence négative sur règlement	68,73 €	0,83 €
Engagement à réaliser	- €	72 230,00 €
	(I)	
	335 153,02 €	354 102,69 €
Charges sur exercice antérieur	(II)	
	181,49 €	273,88 €
Charges Exceptionnelles	(III)	
	0,00 €	0,00 €
Dotation aux amortissements	(IV)	
	907,05 €	75,56 €
Dotation aux provisions	(V)	
	16 591,00 €	360,00 €
09/10/2023	TOTAL CHARGES (I + II + III + IV + V)	352 832,56 € 354 812,13 €

COMITE DEPARTEMENTAL NORD TENNIS COMPTE DE RESULTAT 2023

<u>PRODUITS</u>	2023	2022	
Subvention Conseil Départemental - Fonctionnement	41 160,00 €	45 470,00 €	
Subvention Conseil Regional - U18	2 000,00 €	3 000,00 €	
Subvention ANS	29 520,00 €	34 430,00 €	
Subvention Publique - U18	4 000,00 €	4 000,00 €	
Subvention Ligue des Hauts de France de Tennis	112 845,00 €	106 845,00 €	
Subvention FFT Rétrocession des licences	39 782,89 €	38 255,61 €	
Subvention FFT - Tournoi U18	3 000,00 €	3 000,00 €	
Droits d'engagements des équipes	53 734,00 €	50 958,50 €	
Droits d'engagements épreuves individuelles	17 833,00 €	13 006,00 €	
Droits d'engagements autres	4 104,00 €	2 696,88 €	
Droits d'engagements handisport U18	3 588,00 €	3 080,00 €	
Participation stages jeunes	3 220,00 €	3 460,00 €	
Vente places Roland Garros	- €	- €	
Participation Bus Roland Garros	850,00 €	700,00 €	
Autres recettes	110,00 €	222,60 €	
Différence positive sur règlement	14,78 €	362,85 €	
Transfert de charges - frais de personnel			
	(I)	315 761,67 €	309 487,44 €
Produits financiers: intérêts à recevoir	(II)	2 312,17 €	950,10 €
Produits sur exercice antérieur	(III)	1 737,65 €	85,00 €
Produits cession immobilisation	(IV)	0,00 €	0,00 €
Reprise sur provisions : retraite	(V)	0,00 €	0,00 €
Reprise fonds dédiés 2022		72 230,00 €	57 588,00 €
Report ressources sur fonds dédiés - Exercice 2022/2023	(VI)	0,00 €	0,00 €
TOTAL PRODUITS (I + II + III + IV + V)		392 041,49 €	368 110,54 €
09/10/2023	RESULTAT	39 208,93 €	13 298,41 €

TABLEAU des MOUVEMENTS des IMMOBILISATIONS

	DEBUT EXERCICE AU 01/09/2022	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	VIREMENT POSTE A POSTE	FIN EXERCICE AU 31/08/2023
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Immobilisations Incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations Corporelles					
Matériel de Bureau	0,00 €	3 958,02 €	0,00 €	0,00 €	3 958,02 €
Mobilier de Bureau	4 531,29 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 531,29 €
Matériel & Outillage	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel de Transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel Sportif	7 759,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 759,65 €
Total Immobilisations Corporelles	12 290,94 €	3 958,02 €	0,00 €	0,00 €	16 248,96 €
Immobilisations en Cours	0,00 €	13 382,00 €	0,00 €	0,00 €	13 382,00 €
Immobilisations Financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	12 290,94 €	17 340,02 €	0,00 €	0,00 €	29 630,96 €

TABLEAU des MOUVEMENTS des AMORTISSEMENTS

	DEBUT EXERCICE AU 01/09/2022	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	VIREMENT POSTE A POSTE	FIN EXERCICE AU 31/08/2023
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Logiciels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Immobilisations Incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations Corporelles					
Matériel de Bureau	917,04 €	907,05 €	0,00 €	0,00 €	1 824,09 €
Mobilier de Bureau	3 614,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 614,25 €
Matériel & Outillage	2 327,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 327,90 €
Matériel de Transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel Sportif	5 431,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 431,75 €
Total Immobilisations Corporelles	12 290,94 €	907,05 €	0,00 €	0,00 €	13 197,99 €
Immobilisations en Cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations Financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	12 290,94 €	907,05 €	0,00 €	0,00 €	13 197,99 €

CREANCES AU 31/08/2023

	2023	Rappel 2022
Produits à recevoir	1 500,00 €	165,00 €
Subventions à recevoir	10 111,98 €	37 430,00 €
Avance et acompte Fournisseurs	1 758,24 €	0,00 €
F.F.T. à recevoir	0,00 €	983,01 €
CPAM	0,00 €	68,73 €
TOTAL	13 370,22 €	38 646,74 €

DETTES AU 31/08/2023

	2023	Rappel 2022
Provision pour congés payés	4 336,00 €	4 116,00 €
Salaires et organismes sociaux	14 115,27 €	7 725,19 €
Fournisseurs	5 474,60 €	3 903,20 €
Autres créditeurs	0,00 €	0,00 €
Clubs	0,00 €	0,00 €
Ligue des Hauts de France de Tennis	0,00 €	676,00 €
TOTAL	23 925,87 €	16 420,39 €

FONDS DEDIES AU 31/08/2023

	2023	Rappel 2022
Subvention 2022 ANS non utilisée	0,00 €	34 430,00 €
Subvention 2022 Conseil Département non utilisée	0,00 €	37 800,00 €
TOTAL	0,00 €	72 230,00 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/08/2023
--

	2023	Rappel 2022
Charges constatées d'avance	12,00 €	12,00 €
TOTAL	12,00 €	12,00 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/08/2023
--

	2023	Rappel 2022
Produits constatés d'avance	0,00 €	284,00 €
TOTAL	0,00 €	284,00 €

DISPONIBILITES AU 31/08/2023

	2023	Rappel 2022
512102 - B.N.P. Paribas	112447,42	99774,3
512103 - B.N.P. PAYBOX	27159,79	38923,45
512252 - Crédit Agricole	12900,63	12924,63
TOTAL	152 507,84	151 622,38

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AU 31/08/2023
--

	2023	Rappel 2022
517110 - Compte Epargne BNP Paribas	2029,88	2027,69
517200 - Livret Association Crédit Agricole	136390,91	136118,68
517210 - Livret A BNP Paribas	57504,78	56723,85
518800 - Intérêts Compte Epargne BNP (à fin aout)	29,99	0,14
518800 - Intérêts Compte/Livret Association C.Agricole	801,29	453,72
518800 - Intérêts Livret A BNP (à fin aout)	1099,68	401,77
TOTAL	197 856,53	195 725,85

	2023	Rappel 2022
TOTAL GENERAL	350 364,37	347 348,23

COMITE DEPARTEMENTAL NORD TENNIS
BUDGET - PREVISIONNEL 2024

CHARGES

SPORTIF		158 000,00 €
Achat matériel sportif (+balles)	10 000,00 €	
Achat de coupes et récompenses	3 000,00 €	
Engagement épreuves sportives		
Honoraires sportifs	20 000,00 €	
Frais de déplacements salariés (carburant+péages)	3 500,00 €	
Frais de repas sportifs	500,00 €	
Frais de déplacements arbitres & juge arbitres	2 000,00 €	
Salaires et charges	105 000,00 €	
Aides Compétitions	2 000,00 €	
Aides à la structuration	7 000,00 €	
Circuits Découverte	5 000,00 €	
FONCTIONNEMENT		70 400,00 €
Achat fournitures administratives	1 000,00 €	
Achats alimentation et boissons	700,00 €	
Sous-traitance informatique	500,00 €	
Mise à disposition locaux	4 100,00 €	
Location matériel de reprographie	1 500,00 €	
Honoraires CAC	2 250,00 €	
Cadeaux	800,00 €	
Frais de déplacements élus	9 000,00 €	
Frais réception invitations tiers	6 000,00 €	
Frais de réunions, réceptions Dirigeants bénévoles	5 000,00 €	
Affranchissements	150,00 €	
Téléphone	800,00 €	
Frais bancaires	600,00 €	
Concours Divers & Cotisations CDOS	500,00 €	
Cotisations UES	1 500,00 €	
Salaires et charges	36 000,00 €	
DEVELOPPEMENT/ANIMATION		63 100,00 €
TMC, baby tennis, raquettes FFT et ados, 1000 raquettes	9 000,00 €	
Cour au court	8 000,00 €	
Hainaut	1 000,00 €	
Flandre	5 000,00 €	
Métropole	11 000,00 €	
Salaires et charges	29 000,00 €	
Affiches et brochures	100,00 €	
EVENEMENTS		19 300,00 €
Places Roland Garros	0,00 €	
Bus Roland Garros	1 800,00 €	
U18	16 000,00 €	
AG	1 500,00 €	
		310 800,00€
PRODUITS		
SUBVENTIONS/AIDES		206 450,00 €
Subvention Conseil Départemental	35 000,00 €	
Subvention ANS	30 000,00 €	
Dotation globale Ligue des Hauts de France	98 000,00 €	
Rétrocession % sur les licences	37 000,00 €	
Apport comité	6 450,00 €	
SPORTIF		76 500,00 €
Droits d'engagements des équipes	53 000,00 €	
Droits d'engagements épreuves individuelles	20 000,00 €	
Participation stages jeunes	2 500,00 €	
Participation manifestations sportives	1 000,00 €	
DEVELOPPEMENT/ANIMATION		11 000,00 €
Hainaut	800,00 €	
Flandre	1 800,00 €	
Métropole	8 400,00 €	
EVENEMENTS		16 850,00 €
Vente places Roland Garros		
Participation Bus Roland Garros	850,00 €	
U18	16 000,00 €	
		310 800,00€